Diversity and Equity in Education

An Action Plan for Ethnocultural Equity

For Consultation
October 2003

Manitoba
Building for the Future

Diversity and Equity
in Education

AN ACTION PLAN FOR ETHNOCULTURAL EQUITY

For Consultation
October 2003

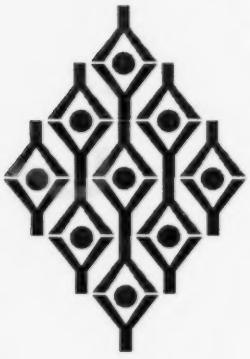

2003

Manitoba Education and Youth

104-01829/

Manitoba Education and Youth Cataloguing in Publication Data

370.117097127 Diversity and equity in education, an action plan for ethnocultural equity : for consultation, October 2003.

ISBN 0-7711-3121-6

1. Interculture education—Manitoba.
2. Multicultural education—Manitoba. 3. Educational equalization—Manitoba. I. Manitoba. Manitoba Education and Youth.

Copyright © 2003, the Crown in Right of Manitoba as represented by the Minister of Education and Youth. Manitoba Education and Youth, School Programs Division, 1970 Ness Avenue, Winnipeg, Manitoba R3J 0Y9.

Every effort has been made to acknowledge original sources and to comply with copyright law. If cases are identified where this has not been done, please notify Manitoba Education and Youth. Errors or omissions will be corrected in a future edition. Sincere thanks to the authors and publishers who allowed their original material to be adapted or reproduced.

INTRODUCTION

Manitoba K-S4 Education Agenda for Student Success, 2002-2006

The *Manitoba K-S4 Education Agenda for Student Success, 2002-2006* (hereinafter referred to as the Education Agenda) provides a set of priorities for education in Manitoba. It is the basis for communicating actions to be taken to improve Manitoba's education system. The first priority of the Education Agenda is improving outcomes for all learners and especially for those who are less successful. Manitoba Education and Youth recognizes that to achieve this goal we need to address the needs of our linguistically and culturally diverse students and communities more effectively. For this reason, this initiative, *Diversity and Equity in Education: An Action Plan for Ethnocultural Equity,* was launched in the summer of 2002 as one of the actions under the Education Agenda, Priority 1.

Multicultural Education in Manitoba

Manitoba Education and Youth has had a long-term commitment to addressing the issues of diversity and equity. In the early 1980s, Manitoba initiated its first efforts to create schooling that is more inclusive. ESL programming and support, enhancements in Heritage language education, and a number of multicultural education initiatives were launched. The Department's vision and hopes for creating a more inclusive school system were captured in the 1992 policy document *Multicultural Education: A Policy for the 1990s*. Manitoba was one of the first provinces to have such a policy and it has guided our work to date.

In the period following the release of the policy, the Department focused its attention on promoting and supporting antiracism education initiatives in schools and classrooms. Since 1996 we have worked hard to make our curricula more inclusive and responsive to our diverse student population. The social studies curriculum development process, which included the participation of a Cultural Advisory Committee, is one example of our recent efforts to ensure that the voices of all of Manitoba's people are heard in the Manitoba curriculum. The Cultural Advisory Committee comprised representatives from various community and cultural organizations, representing a cross-section of Manitoba's diverse cultural and linguistic groups. The committee was instrumental in the development of the Western and Northern Canadian Protocol and Manitoba social studies curriculum frameworks. In addition, Francophone and Aboriginal peoples were involved as full participants from the onset of the social studies curriculum development process.

Re-energizing Our Commitment and Charting a New Course

While Manitoba has made some meaningful progress in building a more inclusive school system and improving the educational opportunities for a broader range of learners, we have more work to do in ensuring all students have an equitable opportunity to experience success. Through the Education Agenda, we intend to develop a comprehensive and meaningful action plan that will help build schools that are committed to social justice, equality, democratic government, equitable economic opportunity for all, intellectual freedom, environmental protection, and human rights.

PURPOSE OF THIS DOCUMENT

The main purpose of this paper is to provide a basis for discussion and dialogue with community and partner organizations on the Department's current and future directions concerning diversity and ethnocultural equity. The intent of the consultations is to develop a provincial action plan that will lead to improved educational outcomes for all learners. This paper is composed of two parts: the first discusses some important concepts and provides other relevant information; the second proposes a multi-year action plan that would further ethnocultural equity in Manitoba.

DIVERSITY AND EQUITY – IMPORTANT CONCEPTS

The concepts defined below are the Department's working definitions and are ideas that provide a framework of core beliefs that inform our thinking and actions.

Diversity encompasses all the ways in which human beings are both similar and different. It means understanding and accepting the uniqueness of all individuals as well as respecting their differences. It is ultimately about acceptance and respect for difference.

Equity is a concept that flows directly from our concern for equality and social justice in a democratic society. Educational equity refers most broadly to a condition of fairness with respect to educational opportunities, access, and outcomes for all people. Departmental initiatives towards equity are intended to remove barriers to equality by identifying and eliminating discriminatory policies and practices.

The use of these two terms together signals the importance of departmental initiatives towards building acceptance and respect for human differences and eliminating systemic barriers and impediments to educational equity, both in policy and practice.

Principles

The following principles have informed our thinking about diversity and equity.

- Respect for diversity is essential for the education system to meet the needs of all learners.
- All students and families must have equitable opportunities to participate fully in the education system in Manitoba. To achieve this, the removal of systemic and institutional barriers is essential.
- Communication and collaboration throughout the whole system are key to the achievement of goals.
- To be effective, diversity and equity education policies and initiatives must be well developed, meaningful, inclusive, and collaborative.
- Leadership and monitoring of progress are critical for the successful implementation of a diversity and equity strategy.

Goals

Our efforts to achieve outcomes that are more equitable for linguistically and culturally diverse students have the following goals. To ensure that:

- All students have the opportunity to participate fully in all aspects of school life in an inclusive and affirming manner.
- All students experience culturally and personally relevant learning that engages them and encourages a sense of community and belonging that promotes socially responsible behaviour and action.
- All students become knowledgeable about human diversity, the multicultural nature of Canada, and Aboriginal peoples, both their history and contemporary lifestyles and aspirations.
- All students, regardless of origin or gender, complete their secondary education and access post-secondary education and training that will enable them to flourish and participate fully in the community and in the workplace.

THE ACTION PLAN AND DEPARTMENTAL PRIORITIES

The proposed Action Plan for Ethnocultural Equity complements and expands on the primary goal of the Education Agenda, which is to improve the educational outcomes of all learners, especially less successful learners. We expect that the interaction between the implementation of the Action Plan and other elements of the Education Agenda will result in additional initiatives and collaborative actions that will enhance diversity and equity in Manitoba.

Indeed, the proposed Action Plan is an important and critical aspect of a broader commitment to enhancing diversity and equity. Together these initiatives seek to reduce inequities in educational outcomes for students of diverse origins and socio-economic status. Some related initiatives include Healthy Child, Early Intervention, Early Childhood Development, Aboriginal Education and Training Strategy Framework, Special Education Review Initiative and its implementation, Gender Equity, and Adult Literacy and Learning initiatives.

The demands and reality of living in a diverse and pluralistic society, regardless of one's origins, necessitates that students of all origins and social contexts have the opportunity to experience schooling that is culturally appropriate and relevant, encourages social caring, and challenges prejudice and discrimination. The relationship between the Action Plan for Ethnocultural Equity and the Department's Aboriginal Education and Training Strategy Framework provides a good example of how these initiatives or thrusts are related and how each works towards enhancing our diversity and equity goals. Virtually every First Nations or Aboriginal education study or report has stressed the need for cross-cultural and antibias education for teachers and students in the educational system. It is important to recognize that developing an appreciation and informed knowledge about the unique place of Aboriginal peoples in Canada is an essential part of antiracism education. The Aboriginal Education and Training Strategy Framework and the proposed Action Plan for Ethnocultural Equity reinforce and strengthen each other.

Manitoba Education and Youth believes that recent efforts to make all curricula more inclusive and responsive will result in engaging and inclusive classrooms. Professional learning opportunities for educators and the opportunity to share successful models will be important to support equity and diversity in instructional programming and classroom practice.

Equally important is that the Action Plan complements the government's commitment to cultural and linguistic diversity and equity issues, as demonstrated by initiatives such as the recent creation of the Manitoba Ethnocultural Advisory and Advocacy Council.

AN ACTION PLAN FOR ETHNOCULTURAL EQUITY

The proposed Action Plan for Ethnocultural Equity is composed of eighteen actions. These actions fall into three categories or areas of focus: *Enhance Manitoba Education and Youth Policy and Capacity Building, Enhance School Division and School Capacity*, and *Build a More Inclusive Teaching Force.* Collectively, the actions are intended to increase our capacity to respond more positively and effectively to diversity and build a more inclusive teaching force. The categories and the specific actions, which fall under each, are:

Enhance Manitoba Education and Youth Policy and Capacity Building

1. **Policy Renewal:** Renewing and reaffirming the Department's policies with respect to diversity and equity is a critical step.

   - **Renew and reaffirm provincial policy on diversity and equity in education:** Manitoba Education and Youth's multicultural policy will be strengthened to ensure it meets our current and future needs. Reaffirming our commitment to ethnocultural equity will communicate our vision and direction to our staff, partner groups, and schools.

     Timeline: 2003-2004

   - **Department informational campaign on diversity and equity:** The Department plays an important role in informing educators and parents about important educational developments and issues. An informational campaign targeted to parents, students, and educators will help to create a better climate for change and ensure the Department's priorities and perspectives are understood. This could include using existing vehicles such as *Education Manitoba* and the parent section of our website, as well as other means.

     Timeline: 2004-2005

2. **Review and renew departmental policy on second language education:** Manitoba's policies on second language education with respect to Basic French, International languages, and Aboriginal languages were developed in the 1980s. There is a need to revisit these policies and ensure they meet our current needs and aspirations. Second language education is an important part of preparing students for our linguistically diverse nation and global economy and society.

   Timeline: 2004-2005

3. **Enhance support for International (Heritage) and Aboriginal languages:** International (Heritage) and Aboriginal languages are an important aspect of our diversity. The provision of curricula and other supports for bilingual and language of study programming is an important part of preparing our students to meet our local and global challenges.

   - **Curriculum Renewal:** Manitoba will work collaboratively with other provinces and partners to develop new curricula or renew existing curricula and support materials for Aboriginal and International languages.

     Timeline: Curriculum development is expected to focus on projects initiated earlier in Ukrainian Language Arts, German Language Arts, and Spanish in 2003-2004; from 2004 onwards, Aboriginal and other languages

   - **Provincial promotional campaign to encourage second language learning targeted to parents and students:** Opportunities to learn a second or additional language are an important aspect of preparing students for full participation in Canadian and international society. Multilingualism provides personal and economic benefits. It is important that parents and students are aware of the research on second language learning and the value of multilingualism.

     Timeline: 2004-2005

4. **Review and renew guidelines to ensure equitable representation on curriculum development teams and other departmental committees:** Manitoba has made a commitment to developing more inclusive curricula by committing to integrate Aboriginal perspectives, antiracism education, and human diversity, among other elements, into all curricula. To do so successfully, we need to ensure that our development processes and teams are reflective of our diversity. It is important that diverse "voices" be part of all curriculum development processes. While we have made significant progress in making all departmental and curriculum development teams and committees much more inclusive and representative, there is still room for improvement.

   Timeline: 2003-2004

5. **Increase diversity and equity (multicultural and Aboriginal) content on the MEY website:** The Internet is an increasingly important tool for educators and the public at large. It is important that our website and resources are inclusive and address the needs of our diverse students, families, and teachers.

   Timeline: Guidelines 2003; Implementation 2003-2005

6. **Building a more diverse departmental staff:** It is important that our staff reflect the diversity of our society.

   - **Review Department experiences and develop a strategy for building a more diverse staff:** The Department has made some significant gains through its Employment Equity Policy and through other initiatives toward building a more inclusive workplace and workforce. However, there is a need to continue these efforts and develop new strategies to address the continued under-representation of some groups.

     Timeline: 2002-2005

   - **Continue and enhance the inclusion of elements related to Aboriginal and diversity education in departmental staff professional development plans:** Manitoba Education and Youth's staff play important roles in curriculum development and in supporting school change. It is important that our staff continue to expand their awareness of diversity and knowledge of antibias/antiracist education and explore their application to their work.

     Timeline: 2002-2005

7. **Explore the possibilities for the integration of diversity and equity elements into departmental indicators initiative:** Manitoba Education and Youth has made a commitment to develop a set of provincial indicators to chart the progress and health of our educational system. To be able to chart our progress in reducing educational disparities and meeting the needs of diverse learners, we need accurate and group-specific information. The Department will strive to develop indicators that may provide important information with respect to diversity and equity.

   Timeline: 2004-2006

Enhance School Division and School Capacity

8. **Kindergarten to Senior 4 ESL Program Review:** An investment in our ESL learners is an investment in our future. English as a second language programming plays an important role in the educational success of linguistically diverse students. In addition, immigration will continue to play a vital role in our future economic growth. The development of a strategy and action plan for strengthening ESL programming is important as we expect to double immigration to Manitoba and as we strive to improve our ability to respond to the needs of diverse learners.

   Timeline: 2002-2005

9. **Provide teacher support documents on diversity and equity in the classroom for compulsory curricula and strategic areas, beginning with social studies:** Manitoba has made significant progress in making our curricula and selection of learning resources more inclusive and antibias/antiracist in nature. However, there is a need to provide Manitoba-specific and -focused resources that will help teachers and schools address the needs of ethnocultural groups and their communities in all subject areas. This initiative would see the Department develop resources that would assist teachers in implementing the curricula with a focus on diversity. Themes such as: *Exploring Diverse Voices in Literature, Multicultural Mathematics,* and *Exploring Black History Throughout the Curriculum* are examples of some of the possibilities.

   Timeline: Initiate project 2004; Implementation 2004-2006

10. **Develop professional learning series on inclusive schools and teaching for teachers and administrators:** Manitoba Education and Youth plays an important role in stimulating dialogue on important educational issues and providing professional learning opportunities for educators. There is a need to re-energize our activities in this area. We will collaborate and partner with community organizations and other educational partners to enhance professional learning opportunities.

    Timeline: First series in 2004-2005; Balance 2005-2007

11. **Enhance divisional and school planning to build safe and inclusive schools**

    - **Divisional and School Planning:** School and divisional processes and plans are an important aspect of educational and school improvement. This initiative is aimed at encouraging and helping school divisions and schools to address issues of diversity and equity in their annual plans. A support package and workshop series will be developed and offered.

      Timeline: Publish 2004; Implementation 2005-2006

    - **Integrate antiracist/antibias elements in safe schools initiatives:** Safe schools are inclusive and ensure a welcoming working and learning environment. Antiracism is an essential aspect of building safe schools. Our initiatives in support of safe schools provide us with the opportunity to further our antiracism goals.

      Timeline: 2004-2005

Build a More Inclusive Teaching Force

12. **Consult and work with faculties of education to develop a common strategy to increase diversity and representation of the underrepresented in teacher education programs:** Despite some progress in attracting teacher candidates of Aboriginal and diverse cultural origins, our teacher population does not adequately reflect Manitoba's diversity. If we are to build a more inclusive and representative teaching force, we need to increase the number of Aboriginal and culturally diverse students who seek a career in education. The development of a provincial strategy to recruit and increase representation in the faculties of education from under-represented groups would help us achieve our goal.

    Timeline: 2003-2005

13. **Consult and work with faculties of education and Manitoba Labour and Immigration to develop provincial guidelines to facilitate the evaluation and certification of teachers with credentials from other countries:** Newcomers often face difficulties and barriers in having their credentials recognized. Teachers from other countries face similar obstacles. Manitoba Labour and Immigration has made some efforts to facilitate the recognition of credentials of newcomers in a variety of fields and professions. There is a need to develop a more effective approach to assist teachers from other countries to meet the requirements for certification, and to orient them to the school system and "educational culture" in Manitoba.

    Timeline: 2003-2005

14. **Use departmental and government internship programs to promote education as a career:** The next decade will see a significant turnover of our teaching population. It is important that Senior Years students and first-year university students from under-represented groups consider teaching as a career. Manitoba Advanced Education and Training will seek to use existing government internship programs and youth initiatives to promote education as a career for Aboriginal and culturally diverse youth.

    Timeline: Plan 2004; Implementation 2005

Diversité et équité en éducation

Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle

Octobre 2003

Manitoba

Diversité et équité en éducation

PLAN D'ACTION POUR L'ÉQUITÉ ETHNOCULTURELLE

Octobre 2003

2003

Éducation et Jeunesse Manitoba

Données de catalogage avant publication (Canada)

370.117 Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle

ISBN 0-7711-3137-2

1. Éducation interculturelle—Manitoba. 2. Éducation multiculturelle—Manitoba. I. Manitoba. Éducation et Jeunesse Manitoba.

Dépôt légal – 4e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Canada

Tous les droits réservés ©2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, 1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Canada (téléphone : [204] 945-6916 ou 1 800 282-8069, poste 6916; télécopieur : [204] 945-1625; courriel : bef@merlin.mb.ca).

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées.

Dans le présent document, les termes de genre masculin sont utilisés pour désigner les personnes englobant à la fois les femmes et les hommes; ces termes sont utilisés sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Programme d'action en éducation favorisant la réussite chez les élèves, 2002-2006 (Maternelle à secondaire 4)

Le *Programme d'action en éducation favorisant la réussite chez les élèves, 2002-2006 (Maternelle à secondaire 4)* énonce un ensemble de priorités pour le secteur de l'éducation au Manitoba. C'est sur ce document que l'on se fonde pour formuler les mesures à prendre afin d'améliorer le système éducatif de la province. La première de ces priorités est d'améliorer les résultats obtenus par tous les apprenants, et en particulier par ceux qui ont le plus de mal à réussir. Éducation et Jeunesse Manitoba reconnaît que, pour atteindre ce but, il faut améliorer la façon dont nous répondons aux besoins de nos élèves et de nos communautés hétérogènes sur le plan linguistique et culturel. C'est pourquoi nous avons lancé cette initiative intitulée *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle* au cours de l'été 2002, conformément à la première priorité du Programme d'action.

Éducation multiculturelle au Manitoba

Éducation et Jeunesse Manitoba s'est engagé depuis longtemps à traiter la question de la diversité et de l'équité. Au début des années 1980, le Manitoba a pris pour la première fois des dispositions pour favoriser l'intégration dans le système scolaire, en créant des programmes et des mécanismes de soutien en English as a Second Language (ESL), en améliorant l'enseignement des langues ancestrales et en mettant sur pied un certain nombre de projets dans le secteur de l'éducation multiculturelle. Le document de politique intitulé *L'éducation multiculturelle : une politique pour les années 1990*, publié en 1992, résumait la vision et l'espoir du Ministère pour ce qui est de créer un système scolaire plus représentatif. Le Manitoba a été l'une des premières provinces à avoir une telle politique, et c'est cette politique qui continue à guider nos travaux à l'heure actuelle.

Dans la période qui a suivi la publication de ce document, le Ministère a entrepris de promouvoir et de soutenir les initiatives éducatives contre le racisme dans les écoles et les salles de classe. Depuis 1996, nous avons déployé de grands efforts pour adapter nos programmes d'études et les rendre plus ouverts aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Le processus d'élaboration du programme d'études en sciences humaines, qui a fait appel à la participation du Cultural Advisory Committee, est un des exemples des mesures que nous avons prises récemment afin de veiller à ce que la voix de tous les habitants du Manitoba soit entendue par l'intermédiaire des programmes d'études de la province. Le Cultural Advisory Committee était composé de personnes de différentes communautés et organisations culturelles, formant un échantillon représentatif des groupes culturels et linguistiques variés du Manitoba. Le comité a pris part à la création du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens et à l'élaboration du cadre des programmes d'études en sciences humaines du Manitoba. De plus, des francophones et des Autochtones ont participé pleinement au processus d'élaboration des programmes d'études en sciences humaines depuis le début.

Renouvellement de notre engagement et nouvelle direction

Certes, le Manitoba a fait des progrès importants dans ses efforts d'ouverture du système scolaire et d'amélioration des perspectives éducatives pour une gamme plus diverses d'apprenants, mais il reste du travail à accomplir pour garantir à tous les élèves les mêmes possibilités de succès. Par l'intermédiaire du Programme d'action, nous avons l'intention de concevoir un plan d'action complet et efficace qui permettra de créer des milieux scolaires voués à la justice, à l'égalité, à la démocratie, à l'équité des perspectives économiques pour tous, à la liberté intellectuelle, à la protection de l'environnement et aux droits humains.

RAISON D'ÊTRE DE CE DOCUMENT

Ce document a principalement pour objet de servir de base à la discussion et au dialogue avec la communauté et les organisations partenaires au sujet de l'orientation actuelle et future des initiatives du Ministère en matière de diversité et d'équité ethnoculturelle. La consultation permettra d'élaborer un plan d'action provincial visant à améliorer les résultats scolaires pour tous les apprenants. Ce document comporte deux parties : la première examine certains concepts importants et fournit d'autres renseignements pertinents, et la seconde propose un plan d'action pluriannuel pour renforcer l'équité ethnoculturelle au Manitoba.

DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ – DES CONCEPTS IMPORTANTS

Les définitions données ci-dessous ont été conçues par le Ministère et servent de cadre aux convictions de base qui sous-tendent nos pensées et nos actions.

La notion de **diversité** recouvre toutes les similitudes et les différences entre les êtres humains. Elle implique que l'on comprenne et que l'on accepte le caractère unique des individus, et que l'on respecte leurs particularités. Acceptation et respect de la différence sont les deux conditions essentielles.

L'**équité** est une notion qui implique une volonté d'égalité et de justice sociale dans une société démocratique. L'équité dans le domaine de l'éducation exige que les possibilités éducatives, l'accès aux études et les résultats soient égaux pour tous. Les projets entrepris par le Ministère dans ce domaine visent à aplanir les obstacles à l'égalité en détectant et en éliminant les politiques et les pratiques discriminatoires.

Ces deux termes mis ensemble soulignent l'importance des initiatives ministérielles ayant pour objet d'instaurer une attitude ouverte et respectueuse des différences entre êtres humains et d'éliminer les barrières et obstacles systémiques à l'égalité dans le secteur de l'éducation, tant dans la politique que dans la pratique.

Principes

Les principes suivants sont à la base de notre raisonnement en ce qui concerne la diversité et l'équité :

- Le respect de la diversité est essentiel pour que le système éducatif puisse répondre aux besoins de tous les apprenants.
- Tous les élèves et toutes les familles doivent avoir des possibilités égales de participer pleinement au système d'éducation au Manitoba; pour ce faire, il faut éliminer les barrières existantes au niveau du système et des établissements.
- La communication et la collaboration au sein de l'ensemble du système sont essentielles pour atteindre les buts visés.
- Pour être efficaces, les politiques et initiatives en matière de diversité et d'équité dans le secteur de l'éducation doivent être bien pensées, constructives, collaboratives, et s'adresser à tous.
- Le leadership et la surveillance des progrès accomplis sont indispensables pour la mise en œuvre réussie d'une stratégie en matière de diversité et d'équité.

Objectifs

Les efforts entrepris par le Ministère pour arriver à des résultats plus équitables pour des élèves ayant des origines linguistiques et culturelles diverses ont pour objectifs de garantir que :

- tous les élèves aient la possibilité de participer pleinement à tous les aspects de la vie de leur école dans une atmosphère ouverte et encourageante;
- tous les élèves puissent acquérir des connaissances pertinentes sur les plans personnel et culturel, dans un milieu qui les fait participer et favorise le sentiment de communauté et d'appartenance qui entraînera des comportements et des actions socialement responsables;
- tous les élèves prennent conscience de la diversité humaine, de la nature multiculturelle du Canada, et des peuples autochtones, tant sur le plan historique que sur celui de leurs modes de vies et aspirations actuelles;
- tous les élèves, quels que soient leur origine ou leur sexe, terminent leurs études secondaires et aient accès à des études ou à une formation postsecondaires qui leur permettront de s'épanouir et de participer pleinement à la vie de leur communauté et au monde du travail.

LE PLAN D'ACTION ET LES PRIORITÉS DU MINISTÈRE

Le Plan d'action proposé pour l'équité ethnoculturelle élargit l'objectif premier du Programme d'action en éducation, qui est d'améliorer les résultats obtenus par tous les apprenants, et en particulier par ceux qui ont le plus de mal à réussir. Nous sommes certains que de l'interaction entre le Plan d'action, une fois mis en œuvre, et d'autres éléments du Programme d'action en éducation découleront des initiatives et des mesures collaboratives supplémentaires, qui amélioreront la diversité et l'équité au Manitoba.

En effet, le Plan d'action proposé est un élément crucial de l'engagement pris pour renforcer la diversité et l'équité. Dans leur ensemble, les initiatives prévues visent à réduire les inégalités en ce qui concerne les résultats obtenus par des élèves ayant des origines et des situations socio-économiques diverses. Les autres initiatives connexes sont les suivantes : Enfants en santé, Intervention précoce, Développement du jeune enfant, Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones, Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté et ses projets de mise en œuvre, et projets centrés sur l'égalité hommes-femmes, ainsi que l'apprentissage et l'alphabétisation des adultes.

Pour pouvoir vivre dans une société hétérogène et pluraliste, quels que soient leurs antécédents, les élèves de toutes les origines et de tous les contextes sociaux doivent avoir la possibilité de poursuivre des études appropriées et pertinentes sur le plan culturel, qui favorisent l'engagement social et remettent en question les préjudices et la discrimination. Le rapport entre le Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle et le Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones du Ministère est un bon exemple de la façon dont ces grands projets sont apparentés les uns aux autres et dont chacun permet de progresser vers le but commun, qui est l'amélioration de la diversité et de l'équité. Les études sur l'éducation des Autochtones ou des Premières nations ont pratiquement toutes insisté sur la nécessité d'instaurer pour les enseignants et les élèves une formation interculturelle et antidiscriminatoire au sein du système scolaire. Il est important de reconnaître que la prise de conscience et l'appréciation de la place unique que tiennent les peuples autochtones au Canada est une partie essentielle de toute éducation antiraciste. Le Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones et le Plan d'action proposé pour l'équité ethnoculturelle se renforcent l'un l'autre.

Éducation et Jeunesse Manitoba est convaincu que les efforts déployés récemment afin de rendre tous les programmes d'études plus ouverts et plus réceptifs auront pour résultat de créer des classes qui s'appuient sur les principes de l'inclusion et de la participation de tous. Nous devons cependant trouver des moyens d'encourager et de soutenir l'excellence en matière de programmes d'enseignement et de pratiques pédagogiques. Il sera important de donner aux éducateurs des occasions de suivre une formation professionnelle et de partager des renseignements sur les modèles efficaces.

Il est tout aussi important que le Plan d'action s'inscrive dans la foulée de l'engagement exprimé par le gouvernement envers les questions de diversité culturelle et linguistique, dont témoigne, par exemple, la création récente du Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication.

PLAN D'ACTION POUR L'ÉQUITÉ ETHNOCULTURELLE

Le Plan d'action proposé pour l'équité ethnoculturelle comporte dix-huit éléments, ceux-ci étant répartis en trois catégories ou trois grands thèmes : amélioration de la politique et développement du potentiel d'Éducation et Jeunesse Manitoba, renforcement des capacités des divisions scolaires et des écoles, et constitution d'un corps enseignant plus représentatif. Collectivement, ces éléments visent à augmenter notre faculté de répondre positivement et avec efficacité aux besoins variés des élèves, et à garantir que le corps enseignant représente bien la population de la province.

Amélioration de la politique et développement du potentiel d'Éducation et Jeunesse Manitoba

1. **Renouveau de la politique :** le renouveau de la politique du Ministère en matière de diversité et d'équité est une étape essentielle.

   - **Renouveau et renforcement de la politique provinciale en matière de diversité et d'équité dans le domaine de l'éducation :** on examinera la politique multiculturelle d'Éducation et Jeunesse Manitoba et on la modifiera afin qu'elle puisse répondre aux besoins actuels et futurs. Cette mise à jour et cette réaffirmation de notre engagement envers l'équité ethnoculturelle serviront à communiquer notre vision et notre orientation à notre personnel, à nos groupes partenaires et à nos écoles.

     Mise en œuvre prévue : 2003-2004

   - **Campagne d'information ministérielle sur la diversité et l'équité :** le Ministère joue un rôle central pour ce qui est d'informer les éducateurs et les parents sur les questions importantes du secteur de l'éducation. La mise en œuvre d'une campagne d'information visant les parents, les élèves et les éducateurs aidera à créer un climat propice aux changements et garantira que les priorités et les perspectives du Ministère sont comprises. Cette campagne pourrait faire appel à des moyens existants, comme la section du site Web du Ministère réservée aux parents, ainsi qu'à d'autres moyens.

     Mise en œuvre prévue : 2004-2005

2. **Révision et renouveau de la politique du Ministère sur l'enseignement d'une langue seconde :** les politiques du Manitoba sur l'enseignement d'une langue seconde – français de base, langues internationales et langues autochtones – datent des années 1980. Il est nécessaire d'examiner ces politiques pour voir à ce qu'elles répondent à nos besoins et aspirations actuels. L'enseignement d'une langue seconde est une manière importante de préparer nos élèves à vivre dans notre nation aux langues diverses, et à participer à l'économie et à la société mondiales.

   Mise en œuvre prévue : 2004-2005

3. **Amélioration du soutien aux langues internationales (ancestrales) et autochtones :** les langues internationales (ancestrales) et autochtones constituent un élément important de notre diversité. L'élaboration de programmes d'études et de mécanismes de soutien pour les programmes bilingues ou les programmes d'enseignement des langues est essentielle pour préparer nos élèves à relever les défis qu'ils rencontreront au niveau local ou mondial.

   - **Renouveau des programmes d'études :** le Manitoba collaborera avec d'autres provinces et avec certains partenaires afin d'élaborer de nouveaux programmes d'études ou d'adapter les programmes et la documentation de soutien existants en matière d'enseignement des langues autochtones et internationales.

     Mise en œuvre prévue : l'élaboration des programmes commencera par certains projets déjà en cours dans le domaine de l'enseignement de l'ukrainien, de l'allemand et de l'espagnol en 2003-2004; après 2004, l'accent sera mis sur les langues autochtones et d'autres langues.

   - **Campagne visant à promouvoir l'apprentissage d'une seconde langue – cette campagne s'adressera aux parents et aux élèves :** il est important, pour préparer les élèves à participer pleinement à la société canadienne et internationale, de leur donner des occasions d'apprendre une seconde langue ou une langue additionnelle. Le multilinguisme s'accompagne d'avantages personnels et économiques. Il serait bon que les parents et les élèves aient connaissance des résultats de la recherche sur l'étude d'une seconde langue et la valeur du multilinguisme.

     Mise en œuvre prévue : 2004-2005

4. **Révision et renouveau des lignes directrices visant à garantir une représentation équitable parmi les membres des comités d'élaboration des programmes d'études et d'autres comités ministériels :** le Manitoba s'est engagé à mettre en place des programmes d'études plus ouverts en y intégrant les perspectives autochtones, l'éducation antiraciste, et les notions relatives à la diversité humaine. Pour ce faire, il faut voir à ce que les équipes responsables et les processus d'élaboration reflètent notre diversité. Il est important que différentes « voix » participent au travail de création des programmes d'études. Certes, nous veillons déjà à ce que tous les comités et toutes les équipes d'élaboration des programmes soient plus représentatifs qu'auparavant, mais l'amélioration est encore possible.

   Mise en œuvre prévue : 2003-2004

5. **Augmentation du contenu relatif à la diversité et à l'équité (sur le plan multiculturel et autochtone) sur le site Web d'Éducation et Jeunesse Manitoba :** l'Internet est un outil qui prend de plus en plus d'importance pour les éducateurs et le public. Il faut que notre site Web et nos ressources informatiques favorisent l'inclusion et répondent aux besoins divers de nos élèves, de nos familles et de nos enseignants.

   Élaboration des lignes directrices : 2003; Mise en œuvre : 2003-2005

6. **Amélioration de la représentativité du personnel du Ministère :** il est important que notre personnel représente bien la diversité de notre société.

   - **Examen des expériences du Ministère et création d'une stratégie visant à diversifier le personnel :** le Ministère a fait de grands progrès grâce à sa politique d'équité en matière d'emploi et à d'autres programmes destinés à améliorer l'inclusion au sein du personnel et du milieu de travail. Il est cependant nécessaire de poursuivre les efforts entrepris et de concevoir des stratégies nouvelles pour corriger la sous-représentation de certains groupes.

     Mise en œuvre prévue : 2002-2005

   - **Poursuite et renforcement de l'intégration d'éléments relatifs aux Autochtones et à la diversité dans les plans de perfectionnement professionnel du personnel du Ministère :** le personnel d'Éducation et Jeunesse Manitoba joue un rôle important pour ce qui est de l'élaboration des programmes et du soutien aux écoles dans leur évolution. Il est indispensable que les employés continuent d'approfondir leur compréhension en matière de diversité et leurs connaissances dans le domaine de l'éducation antidiscriminatoire et antiraciste, et qu'ils examinent comment appliquer ces notions dans leur travail.

     Mise en œuvre prévue : 2002-2005

7. **Exploration des possibilités d'intégration des éléments relatifs à la diversité et à l'équité dans les projets du Ministère qui portent sur les indicateurs :** Éducation et Jeunesse Manitoba s'est engagé à créer un ensemble d'indicateurs provinciaux qui permettront de suivre l'évolution et l'état de santé de notre système éducatif. Afin de pouvoir évaluer les progrès accomplis pour ce qui est de réduire les inégalités et de répondre aux besoins d'apprenants divers, nous devons nous fonder sur des données précises et ciblées. Le Ministère s'efforcera de concevoir des indicateurs qui pourront fournir des renseignements précieux sur la diversité et l'équité.

   Mise en œuvre prévue : 2004-2006

Renforcement des capacités des divisions scolaires et des écoles

8. **Examen des programmes d'ESL de la maternelle au secondaire 4 :** en investissant dans les élèves d'English as a Second language, on investit dans l'avenir. Les programmes d'ESL tiennent une grande place dans le succès scolaire de la population de nos écoles, hétérogène sur le plan linguistique. De plus, l'immigration continuera de jouer un rôle considérable dans notre développement économique et social. L'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action visant à renforcer les programmes d'ESL est importante car il est prévu que l'immigration vers le Manitoba va doubler et nous devons être capables de mieux répondre aux besoins d'apprenants d'origines diverses.

   Mise en œuvre prévue : 2002-2005

9. **Remise aux enseignants de documents de soutien sur la diversité et l'équité en classe, dans les domaines stratégiques et les matières obligatoires, à commencer par les sciences humaines :** le Manitoba a réussi à rendre ses programmes d'études et ses ressources plus représentatifs et à y inclure des notions antidiscriminatoires et antiracistes. Cependant, il faudrait pouvoir mettre à la disposition des enseignants et des écoles des ressources expressément manitobaines afin de les aider à répondre aux besoins des groupes ethnoculturels de la province et de leurs communautés dans toutes les matières. Grâce à ce projet, le Ministère concevra des ressources qui permettront aux enseignants de mettre en pratique les programmes d'études en mettant l'accent sur la diversité. Ceci pourrait se faire par l'intermédiaire de thèmes du genre : Exploration de voix de toutes sortes en littérature, Mathématiques multiculturelles ou À la découverte de l'histoire des Noirs dans les programmes d'études.

   Début du projet : 2004; Mise en œuvre : 2004-2006

10. **Élaboration d'une série de documents de perfectionnement professionnel sur les écoles et l'enseignement centrés sur l'inclusion à l'intention des enseignants et des administrateurs :** Éducation et Jeunesse Manitoba a pour rôle de stimuler le dialogue sur les questions éducatives importantes et de donner aux éducateurs des possibilités de perfectionnement professionnel. Il nous faut réactiver nos projets dans ce secteur. Nous avons prévu une collaboration avec des organismes communautaires et d'autres partenaires afin d'accroître les possibilités de perfectionnement professionnel.

    Première série : 2004-2005; reste : 2005-2007

11. **Amélioration de la planification des divisions et des écoles en vue de créer des écoles sûres et ouvertes à tous les apprenants :**

    - **Plans des divisions et des écoles :** le processus de planification au niveau des écoles et des divisions, ainsi que les plans qui en découlent, jouent un rôle important dans l'amélioration de l'enseignement et des écoles mêmes. Cette initiative vise à encourager et à aider les divisions scolaires et les écoles à inclure les questions de diversité et d'équité dans leurs plans annuels. Le Ministère créera et offrira une documentation et une série d'ateliers à ce sujet.

      Publication : 2004; Mise en œuvre : 2005-2006

    - **Intégration d'éléments antidiscriminatoires et antiracistes dans les projets portant sur la sécurité dans les écoles :** les écoles sûres sont ouvertes à tous les apprenants et offrent un milieu d'apprentissage et de travail accueillant. Pour améliorer la sécurité dans les écoles, la lutte contre le racisme est essentielle. Nos projets d'accroissement de la sécurité à l'école nous donnent la possibilité de promouvoir la lutte contre le racisme.

      Mise en œuvre prévue : 2003-2004

Constitution d'un corps enseignant plus représentatif

12. **Consultation et collaboration avec les facultés d'éducation en vue d'élaborer une stratégie commune visant à accroître la diversité et la représentation des groupes défavorisés dans les programmes de formation d'enseignants :** quelques progrès ont été accomplis en ce qui concerne le nombre d'enseignants autochtones et d'origines diverses dans les écoles, mais notre corps enseignant ne reflète pas suffisamment la diversité de la population du Manitoba. Selon nos recherches, les élèves d'origines différentes réussissent bien dans l'ensemble et obtiennent leur diplôme une fois qu'ils ont été admis. De plus, il semble que la majorité des candidats d'origine autochtone ou d'autre origine différente qui font une demande sont acceptés, soit sur concours, soit grâce à des considérations particulières ou à des programmes d'accès. Si nous voulons un corps enseignant plus représentatif, nous devons donc accroître le nombre d'étudiants autochtones et d'origines culturelles diverses qui envisagent une carrière dans l'enseignement. La création d'une stratégie provinciale de recrutement visant à augmenter la représentation de groupes sous-représentés dans les facultés d'éducation serait utile pour atteindre ce but.

    Mise en œuvre prévue : 2003-2005

13. **Consultation et collaboration avec les facultés d'éducation et Travail et Immigration Manitoba en vue de concevoir des lignes directrices provinciales visant à faciliter l'évaluation des diplômes et titres des enseignants d'autres pays et la remise de brevets d'enseignement à ces personnes :** les nouveaux arrivants ont souvent du mal à faire reconnaître leurs titres de compétences. Les enseignants originaires d'autres pays se heurtent aux mêmes obstacles. Travail et Immigration Manitoba a fait des efforts pour faciliter la reconnaissance des titres de compétences des nouveaux arrivants dans un certain nombre de domaines et de professions. Il est nécessaire de mettre sur pied une méthode plus efficace pour aider les enseignants originaires d'ailleurs à répondre aux exigences du brevet d'enseignement, et pour leur faire connaître le système scolaire et la « culture » du secteur de l'éducation au Manitoba.

    Mise en œuvre prévue : 2003-2005

14. **Utilisation de programmes de stages ministériels et gouvernementaux pour promouvoir les carrières dans l'enseignement :** notre corps enseignant va changer profondément dans les dix années à venir. Il est important que les élèves du secondaire et les étudiants de première année universitaire qui sont originaires des groupes sous-représentés réfléchissent à la possibilité de choisir une carrière dans l'enseignement. Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba fera appel à des programmes de stages et des initiatives pour jeunes existant déjà au sein du gouvernement pour promouvoir l'enseignement comme carrière auprès des jeunes autochtones ou ayant des origines différentes.

    Plan : 2004; Mise en œuvre : 2005